

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 15 janvier 2010  
(convocation du 4 janvier 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Quinze Janvier Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DUCASSOU Dominique  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DAVID Jean-Louis  
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 40  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. ANZIANI Alain à Mme Marie-Christine EWANS jusqu'à 10 h 00  
Mme. BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 45

Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. DUBOS Gérard à M. MOULINIER Maxime  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
M. LOTHAIRE Pierre à M. DELAUX Stéphan  
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 H 45  
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte  
Mme. TOUTON Elisabeth à Mme. BREZILLON Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bordeaux - Implantation de la SARL INOXIA - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux est propriétaire d'un terrain supportant des constructions situées sur la future ZAC Bastide-Niel à Bordeaux.

La SARL INOXIA représentée par Philippe Barre souhaite s'implanter sur ce site, dans le cadre du projet DARWIN, qui consiste à développer un pôle d'activités mixtes de 20 000 m<sup>2</sup> dédié à l'économie créative et au développement durable.

L'originalité du projet DARWIN est qu'il vise à associer dans un lieu à forte identité des activités relevant de l'économie créative (agences de conseils, créateurs, studios,...), des services de proximité éco-responsables (drugstore, conciergerie, recyclerie), des institutions promouvant le développement durable (maison des associations, Ademe) et un dispositif d'accompagnement des jeunes créateurs (pépinière).

L'autre point marquant du projet est qu'il relève de l'initiative privée, tant au niveau de sa mise en œuvre que de sa gestion à terme.

La SARL INOXIA est une société spécialisée dans la communication et la promotion du développement durable. Elle sera l'un des principaux locataires du projet, et jouera un rôle moteur dans l'accompagnement des autres activités privées. A ce titre, elle est l'un des catalyseurs de DARWIN. On attend ainsi, outre les 20 emplois d'Inoxia, la création d'une vingtaine d'emplois induits au sein du projet DARWIN.

A terme, c'est donc tout un cluster autour de l'économie créative et de l'économie durable qui sera développé. Cette filière innovante, fortement ancrée dans les métropoles, est une nouvelle économie, l'économie de la connaissance et de la créativité qui est soutenue par la Communauté Urbaine. Elle génèrera des emplois métropolitains à forte valeur ajoutée tout en développant une identité forte de métropole en lien avec les autres économies, le savoir, la culture et le développement durable.

La subvention est envisagée dans le cadre du « régime temporaire relatif aux aides compatibles d'un montant limité » de la Commission Européenne (aide d'Etat N°7/2009), qui du fait de la conjoncture économique actuelle plafonne les aides aux entreprises à un montant de 500 000 € jusqu'au 31 décembre 2010. Le projet de la SARL INOXIA est éligible à ce régime d'aide sur la base de l'article 1511-2 du CGCT dans le cadre duquel il conviendra de solliciter l'accord conforme du Conseil Régional d'Aquitaine sur ce financement.

Le projet Darwin dans lequel s'inscrit l'installation de la SARL Inoxia vise à rassembler, dans un lieu unique, plusieurs acteurs ayant des activités complémentaires et synergiques, afin de créer un « éco système » favorable au développement économique et à l'émergence de nouveaux projets, notamment dans le domaine des économies créatives. Le pôle dédié qui sera établi, à terme, regroupera des agences conseils, des bureaux d'études, des studios et des « Pura players ».

### Le plan de financement

CHARGES H.T	€ HT	RESSOURCES	€ HT
Aménagement/équipement 500 m2 niveau R+1 du bâtiment nord (cloisons, raccordement électrique, équipements modulaires, cafétéria)	130 000	Emprunts bancaires	200 000
Aménagement et équipement de la Nef au niveau R+2 du bâtiment nord (équipement audiovisuel de la salle)	370 000	Communauté Urbaine	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>

Ainsi, sur l'assiette éligible de 500 000 €, la contribution des collectivités s'élève à 60% de l'assiette, soit la somme de 300 000 €, entièrement à la charge de la CUB.

Dans ces conditions, compte tenu du développement de cette entreprise à fort potentiel dans le domaine de l'économie créative, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à la SARL INOXIA, d'une subvention de 300 000 € pour la réalisation de son projet immobilier,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à l'entreprise SARL INOXIA,

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01, CRB D100, du budget de l'année 2009.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 janvier 2010,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>28 JANVIER 2010</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2010</b></p>
--

M. JEAN-CHARLES BRON